



Plan d’action pour la réconciliation avec les communautés autochtones

NOS EFFORTS EN MATIÈRE DE RÉCONCILIATION

Notre mission est de générer une performance humaine et financière chez notre clientèle par l’excellence de nos spécialistes animés par la rémunération globale. Nos valeurs, d’excellence, de collégialité, de respect et d’initiative sont au cœur de nos démarches envers les communautés autochtones. En intégrant la réconciliation autochtone dans nos réflexions de durabilité, nous reconnaissons les injustices historiques et actuelles subies par les communautés autochtones et nous nous engageons à promouvoir un avenir plus équitable et inclusif.

Ce plan d’action pour la réconciliation vise à renforcer nos relations avec les communautés autochtones, à valoriser leurs contributions et à intégrer leurs perspectives uniques dans nos pratiques de consultation en rémunération globale. Nous croyons que cette démarche enrichit notre organisation, favorise l’innovation et reflète notre responsabilité sociale envers nos talents, notre clientèle et la société canadienne.

Les six piliers de la réconciliation autochtone chez Normandin Beaudry

PILIERS	OBJECTIFS	ACTIONS
Culture et sensibilisation	Favoriser un environnement de travail inclusif et respectueux, où les contributions autochtones sont valorisées et intégrées.	Mise sur pied d’un programme de formation sur les réalités autochtones pour l’ensemble des talents au Canada. Présentation de conférences de sensibilisation sur les réalités autochtones et les meilleures pratiques pour intégrer nos collègues autochtones. Création d’un programme de reconnaissance du territoire incluant un volet de sensibilisation avec une explication de la démarche et une proposition de démarche individuelle de réflexion.
Emploi et formation	Tendre à une plus grande représentation de talents issus de communautés autochtones et les soutenir dans leur croissance professionnelle.	Création de politiques d’attraction, de fidélisation et de progression de carrière adaptées aux talents issus de communautés autochtones. Mise sur pied d’un programme de bourse destinée à la communauté étudiante autochtone au niveau universitaire. Mise sur pied d’un programme de stages destiné aux membres de la communauté étudiante autochtone qui tient compte de leur réalité.
Développement économique	Soutenir le développement économique des communautés autochtones et renforcer leur autonomie.	Considération systématique des entreprises autochtones en matière d’approvisionnement.
Expertise-conseil	S’assurer que les solutions et services proposés répondent aux besoins spécifiques de la communauté autochtone.	Évaluation de l’intégration des réalités et savoirs autochtones dans le cadre des services que nous leur offrons, de façon à adapter notre expertise avec elles et pour elles. Intégration des meilleures pratiques liées aux réalités et savoirs autochtones dans les services offerts aux organisations allochtones, particulièrement celles pouvant bénéficier d’une démarche de réconciliation.
Relations communautaires	Bâtir des relations de confiance, soutenir les priorités communautaires et contribuer positivement au bien-être des communautés autochtones.	Contribution auprès d’organismes autochtones sous forme de temps et d’expertise, tout en valorisant l’apprentissage mutuel. Sensibilisation de l’industrie de la rémunération globale par la transmission de nos apprentissages et de nos pratiques afin de renforcer son engagement dans une démarche de réconciliation.
Gouvernance, suivi et évaluation	Assurer une gouvernance d’entreprise respectueuse et inclusive envers les communautés autochtones, tout en veillant à l’atteinte durable et efficace des objectifs de réconciliation.	Évaluation de l’application du cadre de la certification PAIR à notre organisation. Définition des indicateurs de performance qui permettent de mesurer de façon tangible et durable les retombées de notre plan de réconciliation.